



Saint-Constant

PROVINCE DE QUÉBEC
VILLE DE SAINT-CONSTANT

AVIS PUBLIC

REPORT DE L'ASSEMBLÉE PUBLIQUE AUX FINS DE CONSULTATION SUR LES PROJETS DE RÈGLEMENTS NUMÉRO 1653-20, 1654-20 ET 1655-20

À toutes les personnes susceptibles d'être intéressées par les projets de règlements numéro 1653-20 modifiant le règlement relatif au plan d'urbanisme numéro 1527-17 concernant la mise à jour de la description du secteur de la gare Sainte-Catherine, la correction d'une zone inondable et la modification des densités prévues dans les secteurs à développer et à redévelopper, omnibus 1654-20 modifiant le règlement de zonage numéro 1528-17 et ses annexes et 1655-20 modifiant le règlement relatif aux usages conditionnels numéro 1534-17 afin d'y assujettir de nouvelles activités et leurs critères d'évaluation afférents.

Avis est par la présente donnée par la soussignée que lors d'une séance ordinaire du Conseil tenue le 17 mars 2020, le Conseil municipal de la Ville de Saint-Constant a **adopté les projets de règlements suivants** :

- 1653-20 modifiant le règlement relatif au plan d'urbanisme numéro 1527-17 concernant la mise à jour de la description du secteur de la gare Sainte-Catherine, la correction d'une zone inondable et la modification des densités prévues dans les secteurs à développer et à redévelopper;
- omnibus numéro 1654-20 modifiant le règlement de zonage numéro 1528-17 et ses annexes;
- 1655-20 modifiant le règlement relatif aux usages conditionnels numéro 1534-17 afin d'y assujettir de nouvelles activités et leurs critères d'évaluation afférents;

Lors d'une séance ordinaire du Conseil tenue le 21 avril 2020, le Conseil municipal de la Ville de Saint-Constant a adopté la résolution numéro 187-04-20 décrétant la suspension des assemblées publiques à l'égard des projets de règlements numéros 1653-20, 1654-20 et 1655-20. La municipalité suspend donc le processus d'adoption réglementaire à l'égard de ces projets de règlements, le tout conformément à l'arrêté numéro 2020-008 de la ministre de la Santé et des Services sociaux en date du 22 mars 2020 et concernant l'ordonnance de mesures visant à protéger la santé de la population dans la situation de pandémie de la COVID-19.

Un nouvel avis public annonçant la tenue de l'assemblée publique de consultation à l'égard de chacun des projets de règlements ci-haut mentionnés sera donné après la fin de l'urgence sanitaire.

Les projets de règlement numéro 1653-20, 1654-20 et 1655-20 sont disponibles pour consultation sur le site Internet officiel de la Ville de Saint-Constant au www.saint-constant.ca dans la section « Avis publics » et font suite au présent avis.

Pour toute information supplémentaire, vous pouvez communiquer avec Me Sophie Laflamme, greffière, 147, rue Saint-Pierre, Saint-Constant, Québec, J5A 2G9, au numéro 450 638-2010, poste 7530.

Seule la date de publication sur le site Internet officiel de la Ville de Saint-Constant servira, le cas échéant, pour la computation des délais prévus par la Loi.

DONNÉ à Saint-Constant, ce 28 avril 2020.


Me Sophie Laflamme, greffière
Directrice des affaires juridiques